

**COMPOSITION DES JURYS**  
**UFR Droit Sciences Economique et Politique (DSEP)**  
**Année universitaire 2024-2025**

**Le Président de l'Université de Bourgogne**

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le jury de **3<sup>ème</sup> année de licence Administration économique et sociale** est ainsi constitué pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2024-2025

**Présidentes : Aurélie TOMADINI**  
**Fanny MALHIÈRE**

**Membres :**

Laurence BAGHESTANI  
Malika BENDAHMANE  
Nathalie BESOMBES-PETIT  
Sonia BODROUX  
Jean-Christophe BOUGUERET  
Lucy BRILLANT  
Anne BUTTARD  
Frédéric COULON  
Julia DEGENHARDT  
Nathalie DROIN  
Gaëtan DUCHAINE  
Irène FOUCHEROT

Aurore GRANERO  
Stéphane KOTOVTCHIKHINE  
Julie LACLAUTRE  
Florence MONNIER  
Joséphine MOREAU  
Patrice RAYMOND  
Katharina SCHONE  
Angélique THURILLET-BERSOLLE  
Hélène TOURARD  
Marie- Pauline VAUDIN  
Charly VIARD

**Article 2 :**

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR DSEP et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le vendredi 8 novembre 2024

Le Directeur de l'UFR DSEP

Jimmy LOPEZ

